

PROCÉDURE C 04.01.16 Prise d'otage

| | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| Approuvé par : | Vice-présidence service corporatif |
| Date d'entrée en vigueur: | 2022-06-01 |
| remplace: | Sans objet |
| Date de la dernière révision : | Sans objet |
| Date de la prochaine révision : | 2027 |
| Secteur : | Ressources physiques |
| Responsable : | Directeur des Ressources physiques |
| Politique de référence : | C 04 Politique santé et sécurité |

OBJECTIF

Le Collège Boréal entreprend de créer un environnement sain et sécuritaire pour la sécurité de tous.

PORTÉE

La présente procédure fournit les principes directeurs à suivre. Elles s'adressent à la communauté collégiale, laquelle comprend les étudiantes et étudiants, le personnel, les bénévoles, les visiteuses ou visiteurs ainsi que le grand public. La présente procédure s'applique à tout individu se trouvant dans les lieux physiques ou sur tout terrain, appartenant ou en location au Collège Boréal.

DÉFINITIONS

| Mot/terme | Définition |
|------------------------|--|
| Otage | Un otage est une personne retenue prisonnière par un preneur d'otage, et dont la vie sauve et la libération dépendent d'une exigence à remplir par une tierce partie. |
| Preneur d'otage | Personne qui enlève une autre personne par la force contre son gré pour obtenir quelque chose. |
| Prise d'otage | Une prise d'otage est une action visant à retenir des personnes contre leur volonté afin, le plus souvent, de revendiquer quelque chose (la possibilité d'une évasion, revendications politiques, financières, etc.). Ces prises d'otage se déroulent généralement sur un même site (le preneur d'otage ne peut donc pas bouger), ce qui fait que le (ou les) bâtiments sont encerclés par les forces spéciales. |

PRINCIPES

- Cette procédure sert à communiquer à la communauté du collège Boréal les informations nécessaires pour répondre à toute situation d'urgences pouvant menacer la santé ou la sécurité des occupants.
- Cette procédure peut-être suivit en attente d'une autre procédure comme celles d'évacuation, de verrouillage de confinement (LOCKDOWN) ou autres qui pourrait-être déclencher par le collège Boréal ou les services d'urgences selon le cas.

- Une annonce pourrait se faire entendre en personne, avec l'aide d'un système d'interzone ou vue avec l'aide de téléphone, ordinateur ou téléviseur pour avertir les occupants du lieu d'une situation de procédure d'urgence. Dans le cas où vous prenez conscience d'un tel message, écouter bien ce message et suivre les consignes.
- Bien qu'il soit très peu probable, la possibilité d'un tel incident de violence grave sur un lieu du Collège Boréal est présente.
- S'engager dans une confrontation physique est toujours un dernier recours et ne devrait être envisagé qu'après l'échec de toutes les options.
- La communication, la préparation et la mise en conscience face à ces procédures jouent un grand rôle dans la conclusion de tel événement.
- Rester calme est toujours la meilleure approche face à toute situation d'urgence.
- Ne jamais supposer qu'une annonce d'une telle situation est une pratique ou une erreur technique.

PROCÉDURES

Il est la responsabilité de chaque gestionnaire responsable de campus/site ou département de suivre et faire connaître par son personnel cette procédure.

En cas de prise,

Si vous prenez connaissance d'une situation d'otage:

- Quittez le bâtiment, dans une direction éloignée du preneur d'otages.
- Avertissez toute personne que vous pourriez rencontrer au fur et à mesure de votre déplacement et quittez immédiatement le bâtiment.
- Aidez les personnes avec besoins particuliers à quitter le lieu sans mettre à risque votre propre sécurité.
- Communiquez avec le service de sécurité, membre du personnel responsable à votre campus/site ou composer le 911.
- Si vous êtes directement impliqué dans l'incident et qu'il vous est impossible de quitter le bâtiment, les actions suivantes sont recommandées:
 - Rendez-vous dans la pièce ou le bureau le plus proche, fermez et verrouillez la porte et/ou barricadez la porte si possible.
 - Couvrir la fenêtre dans la porte et les fenêtres si possible.
 - Allez au point le plus éloigné de la porte ou des fenêtres.
 - Restez calme et agissez comme si personne ne se trouvait dans la pièce.
 - Restez près du sol.
 - Ne répondez pas aux demandes d'ouverture de la porte tant que vous n'êtes pas sûr que le service de sécurité ou le service de police est à l'extérieur de l'endroit où vous êtes situé.
 - Contactez si possible le service de Sécurité, personne responsable à votre campus/site ou composez le 911 et fournir les informations suivantes:
 - Votre nom.
 - Lieu de l'incident (soyez aussi précis que possible).
 - Identification et/ou description du ou des preneurs d'otages.
 - Nombre de personnes susceptibles d'être impliquées.
 - Votre emplacement actuel .
- Attendez que le service de sécurité, personne responsable à votre campus/site ou le service de police vous aide à sortir du bâtiment (lever les bras pour démontrer que vous n'avez aucun objet entre vos mains).
- Si vous ne parvenez pas à vous échapper ou à vous cacher en toute sécurité, essayer de négocier avec le preneur d'otages. Considérer ce qui suit:
 - Soyez patient.

- Restez calme.
- La période initiale d'environ 30 à 45 minutes est la plus dangereuse.
- Souvenez-vous que le preneur d'otage peut être instable sur le plan émotionnel.
- Si possible contactez le service de sécurité, personne responsable à votre campus/site ou composer le 911.
- Ne raccrochez pas le téléphone à moins que le preneur d'otages ne vous l'ordonne.
- Parlez le moins possible.
- Seulement répondre ses questions ou lorsque nécessaire.
- Restez calme, ayez l'air confiant, n'élevez pas le ton de votre voix.
- Essayez d'établir un rapport, utilisez son prénom si vous le connaissez sinon vous pouvez lui demandez.
- N'envahissez pas l'espace personnel du preneur d'otages.
- Ne touchez pas et ne défiez pas le preneur d'otages.
- N'acceptez pas l'arme si elle est offerte, demandez qu'elle soit déposée.
- Soyez attentif, votre sécurité personnelle et celle des autres peuvent dépendre de votre mémoire.
- Soyez prêt à répondre à la police au téléphone. Si quelqu'un a besoin de médicaments, de premiers soins ou de privilèges de toilettes, dites-le.

En cas de blessures,

- Aviser le service de sécurité, un membre du personnel responsable ou composer le 911.
- Identifiez votre location ou celle de la personne blessée.
- Ne pas administrer les premiers soins à moins que vous soyez certifié en premiers soins.
- Si vous êtes certifié en premiers soins, regardez autour de vous pour repérer une station de premiers soins.
- Demeurez avec la personne blessé pour assister les premiers soins au besoin.
- Dans l'éventualité de blessures, suite à un accident en milieu de travail, contacter votre superviseur immédiat dans les plus brefs délais pour l'informer de l'incident. Ensuite vous et votre superviseur devez remplir le formulaire d'accident/incident et autres au besoin.

Selon le cas et au besoin, une fois la situation neutraliser seulement communiquez avec vos proches pour les rassurer que vous êtes bien en sécurité.

MATÉRIEL CONNEXE

- C 04.01 Politique santé et sécurité

ANNEXES - DOCUMENTATION À L'APPUI

- Non applicable